



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art Avignon
500 chemin de Baigne-Piède
84000 Avignon
Tél : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DÉCEMBRE 2023

Délibération n°2 Finances-Budget 2024

Étaient présent·es

Damien Malinas, président de l'ESAA,
Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA,
Frédérique Corcoral, adjointe au maire,
Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,
Marc Simellière, conseiller municipal,
Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et technique,
Hervé Giocanti, professeur d'enseignement artistique, CR
Benoît Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,
Maëlys Zapata, représentante suppléante des étudiant·es création,

Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon,
Morgan Labar, directeur,
Raphaëlle Mancini, administrateur,
Émilie Chabert, coordinatrice administrative,

Étaient absents excusé·es

Dalia Messara, chargée de mission enseignement supérieur DRAC PACA
Ghislaine Persia, conseillère municipale
Réjane Perret, personnalité qualifiée désignée par la ville
Bruno Portet, département culture de la Ville d'Avignon
Salma Ghezal, responsable pédagogique et coordination de la recherche

Étaient absents non excusé·es

Paul Prévostat, représentant des étudiant·es CR

Procurations

Cécile Helle, madame le Maire
Ghislaine Persia, conseillère municipale
Réjane Perret, personnalité qualifiée

FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2024

Un enjeu d'activité et de recherche pour 2024 :

Le budget 2024 est un budget de reconduction qui intègre le soutien renouvelé de la DRAC PACA pour faire face à l'augmentation des charges structurelles et RH.

Dans le cadre de ses activités, l'ESAA proposera pour 2024 un projet d'établissement renouvelé en lien avec le document stratégique travaillé collégialement en 2022 -2023 et remis dans le cadre du dossier d'accréditation.

La priorité est donnée, pour 2024, aux travaux de recherche en enseignement supérieur par l'affirmation des axes de recherche et par la demande à venir de création d'une unité de recherche reconnue par les ministères de tutelle.

Cela sera notamment l'occasion d'avancer sur les projets en cours :

- *Affordances* : l'axe de recherche *Affordances* engage une réflexion et des actions de terrain à Avignon liées aux problématiques écologiques spécifique de la zone Baigne-Pieds et des espaces attenants. C'est un projet qui vise à explorer et à concrétiser par des créations et des aménagements, les potentialités environnementales offertes par ce site où se trouvent les locaux de l'ESAA.

- *Amazonies* : ce projet de recherche s'adosse à la pédagogie singulière de la conservation-restauration à l'ESAA et met en question diverses questions hétérodoxes. Le travail se fonde notamment sur des rencontres avec les représentant-es de communautés autochtones d'Amazonie Brésilienne en particulier des peuples Suruí, Guaraní et Ashaninka.

- *Les révolutions du Visible* : ce projet de recherche se donne pour objectif d'interroger et de mettre à l'épreuve les nouvelles images et les nouveaux dispositifs (Deepfake, AI, NFTs, métavers, etc.) qui s'inventent hors du champ de l'art.

Par ailleurs, l'ESAA développera des actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les enjeux territoriaux (Avignon, Ville 100% EAC) :

- au travers des expositions qui seront organisées à la Chapelle des Cordeliers en mars, avril, juin et juillet 2024 ;

- au travers des ateliers hebdomadaires à destination de tous les publics pour le cycle 2023-2024 ;

- au travers de la participation de l'ESAA aux projets de la Ville : convention citoyenne, Olympiades culturelles, Festival des pratiques amateurs, etc (environ 300 personnes touchées).

L'éducation artistique et culturelle :

En 2024, l'action de l'ESAA en matière d'EAC se déploie sur des projets de partenariats avec les institutions sociales et culturelles de la Ville d'Avignon.

Les ateliers d'éducation artistique et culturelle visent à accueillir 110 personnes en 2024 (90 estimés pour 2023).

Il faut noter que l'ESAA s'inscrit dans le dispositif du *Pass culture* depuis 2020 pour les ateliers de pratiques amateurs. Ce dispositif permet à des jeunes de financer leur inscription aux ateliers libres grâce à une aide financière de 300€ allouée l'année de leurs 18 ans.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 DE L'ESAA

Le budget primitif 2024 est estimé à 1 816 973€ en fonctionnement soit une baisse de 9 233€ par rapport à 2023. L'affectation du résultat 2023 permettra de réajuster le budget 2024 en mai 2024.

La maîtrise de la masse salariale reste toujours un enjeu majeur pour 2024 dans le cadre budgétaire. Au 30 novembre 2023, l'ESAA dispose de 11 contractuels sur emploi permanent, 2

contractuels sur accroissement activité, 17 fonctionnaires, 1 fonctionnaire en disponibilité et un contrat d'apprentissage soit 32 salariés.

État des effectifs titulaires :

Grade	Temps de travail	Échelon	IB / IM ou IB / Brut annuel
Assistant d'enseignement artistique principal de première classe (dispo)	20,00 h	9	IB 660 / IM 551
Assistant d'enseignement artistique	20,00 h	8	IB 478 / IM 415
Rédacteur	35,00 h	7	IB 452 / IM 396
Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00 h	5	IB 396 / IM 360
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	16,00 h	7	IB 712 / IM 590
Professeur d'enseignement artistique hors classe	16,00 h	4	IB 815 / IM 668
Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35,00 h	9	IB 446 / IM 392
Professeur d'enseignement artistique hors classe	16,00 h	6	IB 939 / IM 763
Professeur d'enseignement artistique hors classe	16,00 h	6	IB 939 / IM 763
Professeur d'enseignement artistique hors classe	16,00 h	7	IB 939 / IM 763
Professeur d'enseignement artistique hors classe		6	IB 668 / IM 557
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	16,00 h	4	IB 558 / IM 473
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	16,00 h	5	IB 608 / IM 511
Directeur territorial	35,00 h	6	IB 968 / IM 784
Professeur d'enseignement artistique hors classe	16,00 h	2	IB 712 / IM 590
Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35,00 h	9	IB 446 / IM 392
Agent de maîtrise	35,00 h	8	IB 449 / IM 394
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	16h		

Effectifs CDD ESAA : 1, poste de direction, 1 poste de responsable des études, 1 poste de chargé des SI et de la maintenance, 1 poste de régisseur technique, 1 poste de chargé des ateliers volume et bois, 7 personnels enseignants.

Effectifs CDD sur accroissement d'activité : 2 personnels.

Le budget d'investissement reste contenu pour 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1 – Les recettes :

Les recettes sont évaluées à 1.816 973€ et sont estimées à la baisse par rapport à 2023.
Les recettes de fonctionnement prévisionnelles se répartissent comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= R&R + vote)
D12	Abonnements de charges (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
D15	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D17	ESAA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	74 286,73	0,00	75 400,00	0,00	75 400,00
73	Impôts et taxes (sauf la 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité (coote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 760 912,00	0,00	1 758 000,00	0,00	1 758 000,00
75	Abbas produits de gestion courante (3)	1,00	0,00	1,28	0,00	1,28
Total des recettes de gestion courante		1 824 181,73	0,00	1 814 201,28	0,00	1 814 201,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sem)-budgétaires (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 824 181,73	0,00	1 814 201,28	0,00	1 814 201,28
D42	Opérations ordre trans. entre sections (4) (5)	2 024,27	0,00	2 771,72	0,00	2 771,72
D43	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 024,27	0,00	2 771,72	0,00	2 771,72
TOTAL		1 826 206,00	0,00	1 816 973,00	0,00	1 816 973,00

Un travail a été fait sur l'estimation des recettes propres en tenant compte du projet d'établissement actuelle et des locaux de l'ESAA :

- estimation recettes droits d'inscription et concours : 51 400€ pour 2024.
- estimation recettes ateliers d'éducation artistique et culturelle : 22 000€ pour 2024.

Les financements des tutelles sont estimés à 1 498 912€ - hors mise à disposition des locaux-pour la Ville d'Avignon et 188 000€ + 50 000€ soit 238 000€ pour la DRAC PACA.

Un travail sera de nouveau engagé pour obtenir des subventions complémentaires sur projets (Culture pro-tutorat - accompagnement santé étudiante – VHSS - C'est mon patrimoine).

Une réflexion devra être engagée sur le nombre d'étudiants accueillis et sur les tarifs alloués, l'ESAA proposant des tarifs parmi les plus bas de France.

2 – Les dépenses :

Les dépenses du budget sont évaluées à 1 816 973€, dont 29 754.38€ de dépenses d'ordre.

Il est à noter que L'ESAA bénéficie de deux mises à disposition pour les locaux des deux sites :

- de la Ville d'Avignon pour les ateliers de Champfleury (92 000€ valorisés)
- de la Ville d'Avignon pour les espaces de Baigne-Pieds (184 000€ estimés).

Un travail est actuellement en cours pour formaliser les conventions de mise à disposition et la valorisation dans le budget de l'ESAA.

Au total, il est estimé la valorisation à 276 000€ pour 2024.

La gestion 2024 de l'établissement devra tenir compte des points de vigilance suivants :

- le financement des mesures gouvernementales prioritaire dans les charges de personnel ;

- le suivi rigoureux de la GPEC notamment au regard de la pyramide des âges vieillissante à l'ESAA ;

Dans le cadre de départs à la retraite, les postes devenus vacants seront réinterrogés pour répondre aux enjeux de l'équilibre budgétaire. Il est à noter par exemple que le poste de chargé d'atelier est actuellement financé en sureffectif budgétaire. L'objectif est en effet notamment de pouvoir consolider l'organisation des ateliers de l'ESAA au regard du nouveau projet d'établissement.

- l'entretien des sites : les bâtiments sont anciens et connaissent des problèmes réguliers de dégradation (inondation, chutes de plafond, problème d'isolation). Cela entraîne des charges d'entretien très importantes pour l'établissement. Une réflexion devra être menée avec le propriétaire notamment pour mettre en place des énergies propres (type panneaux solaires, etc.) dans les deux bâtiments.

Le marché de nettoyage sera de nouveau renouvelé en 2024 après benchmark et recherche de prestation de la part des services de l'ESAA.

- le suivi des dépenses de fluides et d'énergie dans un contexte d'augmentation des taux.

SYNTHESE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	221 280,00	0,00	266 682,62	0,00	266 682,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 461 806,00	0,00	1 807 998,00	0,00	1 807 998,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	ARA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 6666) (3)	6 150,00	0,00	12 050,00	0,00	12 050,00
6666	Frais fonctionnement des groupes d'élevés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 791 236,00	0,00	1 786 718,62	0,00	1 786 718,62
66	Charges financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 791 236,00	0,00	1 787 518,62	0,00	1 787 518,62

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transfert entre sections (4) (5)	38 000,00		29 754,38	0,00	29 754,38
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 000,00		29 754,38	0,00	29 754,38

TOTAL	1 829 236,00	0,00	1 816 973,00	0,00	1 816 973,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

La présentation par chapitres s'établit ainsi :

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 266 682.62€

Répartition des charges à caractère général :

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR+N+V)
TOTAL		1 826 236,00	0,00	0,00	1 816 973,00	0,00	0,00	1 816 973,00	1 816 973,00
011	Charges à caractère général (4)	221 280,00	0,00	0,00	266 682,62	0,00	0,00	266 682,62	266 682,62
6042	Achats de prestations de services	188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60511	Eau et assainissement	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
60512	Énergie - Électricité	50 600,00	0,00	0,00	35 800,00	0,00	0,00	35 800,00	35 800,00
60521	Combustibles	190,00	0,00	0,00	190,00	0,00	0,00	190,00	190,00
60522	Carburants	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60523	Alimentation	250,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
60531	Fournitures d'imprimerie	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60542	Fournitures de petit équipement	20 000,00	0,00	0,00	22 436,62	0,00	0,00	22 436,62	22 436,62
6054	Fournitures administratives	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6055	Livres, diag., cass. (BIBL. Mésary)	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6057	Fournitures scolaires	16 000,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
611	Charges de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	190,00	0,00	0,00	190,00	0,00	0,00	190,00	190,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
61399	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61821	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61851	Entretien matériel roulant	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
61856	Entretien autres biens mobiliers	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6186	Maintenance	34 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6181	Mutuelles	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6182	Occupation générale et technique	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
62064	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62068	Autres honoraires, conseils	60 000,00	0,00	0,00	67 244,00	0,00	0,00	67 244,00	67 244,00
6227	Frais d'achat et de conteneurs	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Olives	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Arrosages et irrigations	6 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6332	Frais et expéditions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6334	Receptions	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6336	Catalogues et imprimés	3 500,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6338	Divers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

6241	Transports de biens	800,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	100,00	0,00		2 700,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6248	Divers	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	26 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Pris d'affranchissement	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6252	Pris de telegrammes	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
627	Services divers et assimilés	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (scriptions)	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gestion	12 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6284	Redevances pour services rendus	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6285	Autres services extérieurs	150,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- Comptes 6226 estimé à 67 244€ pour 2024. Ces honoraires permettent de financer les honoraires des ateliers d'enseignement supérieur et des ateliers d'éducation artistique et culturelle. Il permet aussi de financer les honoraires des intervenants dans le cadre des événements et de la vie des deux pôles.

Honoraires BP 2024		
	Montant	Observations
EAC	10 000€	L'organisation tient compte de la disponibilité d'un agent fonctionnaire et des besoins de l'établissement.
Intervenants cycle de formation	21 030€	
Arc et Semaine de la recherche	17 500€	
Cycle de conférences	3 000€	
FRAC	564€	A abonder au BS
Projet recherche Festival Avignon	4 350€	
WS	10 800€	

Le taux de réalisation au 23 novembre 2023 :



☐ 011 - Charges à caractère gén...		512 129,06 €	326 225,61 €	
	6042 - Achats de prestations d...	100,00 €	0,00 €	0,00 %
	60611 - Fournitures non stocka...	6 000,00 €	2 089,81 €	34,50 %
	60612 - Fournitures non stocka...	98 500,00 €	19 465,35 €	19,76 %
	60621 - Fournitures non stocké...	100,00 €	27 846,90 €	27846,9...
	60622 - Fournitures non stocké...	5 000,00 €	3 132,89 €	62,66 %
	60623 - Fournitures non stocké...	1 250,00 €	3 721,98 €	297,78 %
	60626 - Fournitures non stocké...	0,00 €	0,00 €	0,00 %
	60631 - Fournitures non stocké...	3 000,00 €	0,00 €	0,00 %
	60632 - Fournitures non stocké...	30 000,00 €	29 587,92 €	98,63 %
	6064 - Fournitures non stockée...	5 000,00 €	2 759,81 €	55,20 %
	6065 - Fournitures non stockée...	6 000,00 €	7 986,02 €	133,10 %
	6067 - Fournitures non stockée...	36 000,00 €	1 723,28 €	4,79 %
	611 - Contrats de prestations d...	2 000,00 €	1 366,58 €	68,43 %
	6132 - Locations immobilières	100,00 €	0,00 €	0,00 %
	61351 - Locations matériel roul...	0,00 €	3 043,91 €	
	61356 - Autres locations mobili...	200,00 €	0,00 €	0,00 %
	61521 - Entretien et réparations...	0,00 €	371,04 €	
	615221 - Entretien et réparation...	5 000,00 €	8 480,38 €	169,61 %
	61551 - Entretien et réparations...	100,00 €	1 586,35 €	1586,35...
	61556 - Entretien et réparations...	500,00 €	0,00 €	0,00 %
	6156 - Maintenance	54 000,00 €	41 782,92 €	77,38 %
	6161 - Primes d'assurances m...	13 000,00 €	8 250,65 €	63,47 %
	6162 - Documentation général...	100,00 €	0,00 €	0,00 %

	6184 - Versements à des orga...	4 600,00 €	5 884,24 €	123,57 %
	6185 - Frais de colloques et sé...	5 000,00 €	0,00 €	0,00 %
	6225 - Indemnités au comptabi...	0,00 €	0,00 €	0,00 %
	62261 - Honoraires médicaux e...	0,00 €	13 720,23 €	
	62268 - Autres honoraires, con...	123 378,06 €	38 987,25 €	31,60 %
	6227 - Frais d'actes et de conte...	100,00 €	0,00 €	0,00 %
	6228 - Rémunérations d'interm...	100,00 €	0,00 €	0,00 %
	6231 - Annonces et insertions	5 000,00 €	688,00 €	13,76 %
	6233 - Foires et expositions	0,00 €	1 185,00 €	
	6234 - Réceptions	0,00 €	898,20 €	
	6236 - Catalogues et imprimés...	6 000,00 €	2 725,78 €	45,43 %
	6238 - Publicité, publications, r...	7 400,00 €	403,01 €	5,45 %
	6241 - Transports de biens	500,00 €	0,00 €	0,00 %
	6247 - Transports collectifs du ...	3 100,00 €	2 040,00 €	65,81 %
	6248 - Transports de biens et tr...	100,00 €	0,00 €	0,00 %
	6251 - Voyages, déplacements ...	32 000,00 €	32 052,19 €	100,16 %
	6261 - Frais d'affranchissement	3 500,00 €	3 044,47 €	86,98 %
	6262 - Frais de télécommunica...	15 000,00 €	13 284,70 €	88,56 %
	627 - Services bancaires et ass...	100,00 €	29,99 €	29,99 %
	6281 - Concours divers (cotisat...	5 000,00 €	1 350,00 €	27,00 %
	6282 - Frais de gardiennage	12 000,00 €	10 692,12 €	89,10 %
	6283 - Frais de nettoyage des l...	23 000,00 €	32 030,40 €	139,26 %
	6284 - Redevance pour service...	50,00 €	0,00 €	0,00 %
	6288 - Autres services extérieurs	150,00 €	453,00 €	302,00 %
	637 - Autres impôts, taxes et ve...	100,00 €	3 779,13 €	3779,13...

La dépense moyenne est de 30 000€ /mois depuis janvier 2023.

Il conviendra d'affecter une partie de l'excédent du CA 2023 comme l'année dernière en faveur des charges du chapitre 011.

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 1 507 988€ pour 2024.

012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (8)	1 461 806,00	0,00		1 607 988,00	0,00		1 607 988,00
6331	Versement mobilité	18 023,00	0,00		18 023,00	0,00		18 023,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 606,00	0,00		4 606,00	0,00		4 606,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGPFPT	15 049,00	0,00		15 049,00	0,00		15 049,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 703,00	0,00		2 703,00	0,00		2 703,00
6411	Rémunération principale titulaires	571 767,00	0,00		601 767,00	0,00		601 767,00
64112	SFT, indemnité de résidence	4 975,00	0,00		4 975,00	0,00		4 975,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
64118	Autres indemnités	91 862,00	0,00		91 862,00	0,00		91 862,00
64131	Rémunérations	283 544,00	0,00		311 370,00	0,00		311 370,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
64139	Primes et autres indemnités	35 626,00	0,00		35 626,00	0,00		35 626,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	184 674,00	0,00		184 674,00	0,00		184 674,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	197 923,00	0,00		197 923,00	0,00		197 923,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 907,00	0,00		12 907,00	0,00		12 907,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 703,00	0,00		3 703,00	0,00		3 703,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
64731	Allocations chômage versées directement	7 644,00	0,00		0,00	0,00		0,00
6476	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00

32 personnes sont budgétées dans le cadre du BP 2024 conformément au tableau des effectifs approuvé par le Conseil d'administration.

L'ESAA dispose de 11 contractuels sur emploi permanent, 2 contractuels sur accroissement activité, 17 fonctionnaires, 1 fonctionnaire en disponibilité et un contrat d'apprentissage soit 32 salariés.

Devront être pris en compte dans le budget 2024 :

- le remplacement des cours effectué en CR comme suite à un CLM pour un des PEA fonctionnaire et les vacances liées aux besoins de la formation ;
- l'évolution de la valeur du point de +2.5% ;
- Le GVT (glissement vieillesse technicité pour 2 salariés) et la GIPA pour 2024 ;
- les évolutions des charges patronales (CNRACL) ;
- les mesures d'aides sociales (CNAS, KDOS et tickets restaurant).
- la question du renouvellement ou non du poste de chargé des ateliers volume et bois.

Les autres charges diverses (compte 647) s'élèvent à 11 543€ pour 2023 et intègrent :

- les frais liés aux tickets restaurant revalorisés en 2023 ;
- la cotisation au comité d'action sociale (CNAS) pour les agents de l'ESAA ;
- le bon edenred de fin d'année pour l'ensemble de la communauté au titre de l'action sociale.

Un point sera fait au budget supplémentaire pour affecter des crédits au chapitre 012.

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève pour 2024 à 29 754,38€.

Cette dépense couvre l'amortissement des acquisitions réalisées par l'ESAA.

Un travail concernant le PPI doit être engagé au sein de l'ESAA en lien avec l'installation pérenne dans les locaux de Baigne-Pieds et de Champfleury.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

1 – les recettes :

Les recettes réelles inscrites au budget atteignent 29 754.38€.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II	III = I + II
TOTAL		39 000,00	0,00	29 754,38	0,00	29 754,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 139)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 165 et 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Immobilisations en cours (hors 2824)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
135	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 168)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Côté de l'emprunt : affectation (RA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Aides immobilières financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
027	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	39 000,00		29 754,38	0,00	29 754,38
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		39 000,00		29 754,38	0,00	29 754,38
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1069 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement autorisées						29 754,38

(1) Voir état 1-0 pour le détail du budget précédent.

2 – les dépenses :

Les dépenses prévisionnelles de l'exercice s'élèveraient à 29 754.38€.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP hors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	38 000,00	0,00	0,00	29 784,88	0,00	0,00	29 784,88	38 784,88
018	554	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 978,73	0,00	0,00	26 982,68	0,00	26 982,68	38 982,68
2181	Instal. générales, agencements	15 000,00	0,00		21 982,68	0,00	21 982,68	21 982,68
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	16 502,34	0,00		4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	Autre matériel de bureau et mobiliers	2 475,16	0,00		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	32 978,73	0,00	0,00	26 982,68	0,00	0,00	26 982,68	38 982,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Opé de liaison : affectation (8A, 8B)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte du tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Un travail devra être mené sur les priorités d'investissement pour 2024 en lien avec les aménagements d'espace et réaménagements prévus pour les 2 sites.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 modifiée par arrêté interministériel du 21 décembre 2016 ;

Vu les statuts du 18 février 2013 de l'EPCC ;

Vu la délibération du 13 octobre 2023 relative portant sur le rapport d'orientation budgétaire 2024 et débat sur le budget prévisionnel 2024 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré en date du 15 décembre 2023 :

Vote	
Membres afférents au CA	13
Nombre de votants	9
Pouvoirs	3
Pour	12
Abstention	0
Contre	0

- ADOPTE le projet de budget primitif 2024 et inscrit en conséquence les montants mentionnés aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

Conformément au règlement budgétaire et financier, le Président du CA a la possibilité en 2024 de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication au Conseil d'administration au plus proche conseil suivant cette décision.

- **AUTORISE** l'administrateur de l'ESAA à procéder aux opérations comptables dans le cadre de la législation relative à la M57 pour le BP 2024.

Le Président de l'EPCC ESAA
Damien Malinas

